

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

JOURNAL D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL
DU
CONSEIL PROVINCIAL D'HYGIENE
ET DE LA
SOCIÉTÉ D'HYGIENE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Redacteur en chef: **Dr J.-I. DESROCHES.**

CONSEIL PROVINCIAL D'HYGIÈNE

E. PERSILLIER-LACHAPELLE, M. D, Président,	- - -	Montréal.
R.-F. RINFRET, M. D,	- - -	Québec.
H.-R. GRAY, L. P,	- - -	Montréal.
C.-E. LEMIEUX, M. D,	- - -	Québec.
J.-B. GARNEAU, M. D,	- - -	Sainte-Anne de la Pérade.
L'honorable A.-H. PAQUET, M. D,	- - -	Saint-Cuthbert.
R. CRAIK, M. D,	- - -	Montréal.
ELZÉAR PELLETIER, M. D, Secrétaire,	- - -	Montréal.
J.-A. BEAUDRY, M. D, Inspecteur d'Hygiène,	- - -	Montréal.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE

Président: M. J.-L. Archambault.—Vice-Présidents: MM. C.-A. Pfister
et J.-L.-V. Cléroux.—Secrétaire-Général: M. J.-I. Desroches.—Trésorier:
J.-Z. Resther.—Membres du Conseil d'Administration: MM. J.-W. Mount,
N. Fafard, A.-A. Foucher, H.-R. Gray, C.-N. Barry, S. Lachance, E. Vanier,
Ls Laberge.

*Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du journal doit
être adressé au*

Dr J.-I. DESROCHES, No 76, rue Saint-Gabriel, ou Boite 2027, P.O., Montreal.

REVUE MENSUELLE

NUMERO DU JOUR DE L'AN 1890.

Prix de l'abonnement: \$1.50 par année payable d'avance.

ADMINISTRATION DU JOURNAL { No. 76, Rue Saint-Gabriel
ou Boite 2027, Poste Office.
MONTREAL,

COLLABORATEURS

MM. les Docteurs A.-T. Brosseau, W.-H. Hingston, J.-A. Laramée, A.-B. La Rocque, H.-E. Desrosiers, A. Lamarche, L. Laberge, S. Duval, J.-E. Berthelot, S. Lachapelle, A. Piché, G. Archambault, F.-C.-T. Lamoureux, J.-A. Le Blanc, J.-D. Gauthier, A. Laporte, H. Jeannotte, J.-E. Tremblay, J. Pelletier, A.-J.-B. Rolland, M. L. H. Archambault, avocat ; MM. F.-B. La Vallée et J. Haynes, ingénieurs civils, de Montréal. M. le docteur Ed. Gauvreau, de Québec. M. le docteur M. J. Palardy, de Saint-Hugues. M. le docteur A.-F. Brisson, de Laprairie.

DE FRANCE : MM. les docteurs C. Degoix, F. Brémont, Jos. de Pietra Santa, de Paris ; M. le docteur Lavrand, de Lille ; M. Wagner, architecte, de Grenoble.

D'ESPAGNE : les docteurs Tolosa Latour, Don Benito Aviles de Madrid ; MM. les docteurs G. Gélabert, Pedro Garcia Faria, Viura Y Carreras, de Barcelone ; Don E. Estada, ingénieur, de Palma ; Don Manuel de Lujan y Garcia, Capitain de ingénieur, de Guadalajara.

D'ITALIE : MM. les docteurs S. Zinno, Magotta, Alfonso Montefusco, Bifulcor H. Caro, Luigi Maramaldi, de Naples ; M. le docteur G. Galli, de Plaisance, M. le docteur G. Bardaloni de Fano ; M. le docteur Carlo Giorgiéri, de Florence ;

DE TURQUIE : MM. les docteurs D. Péchédimaldji, D. Utudjian, Violi, le colonel Bonkowski Bey, chimiste, de Constantinople.

DU GRAND-DUCHÉ DE FINLANDE : M. le docteur A. Palmberg, de Bornga ; M. le docteur Asp, de Helsingfors.

DE HONGRIE : M. le docteur Joseph Korosi, de Budapesth.

DE ROUMANIE : M. le docteur J. Félix, de Bucharest.

D'IRLANDE : M. le Dr A. Harkin, de Belfast.

DE SUISSE : M. le docteur W. Schulthess, de Zurich.

DE GRECE : M. le docteur Zinnis, d'Athènes.

D'AFRIQUE : M. le docteur E.-L. Bertherand, d'Alger.

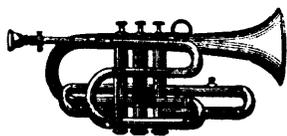
Notre Correspondant en Europe est M. A. HAMON, 132, Avenue de Clichy, Paris.

A. AUGER

33, RUE ST-JEAN, 33

FACTEUR ET RÉPARATEUR

D'Instruments de musique



Cornets. Clarinettes, etc,

constamment en main un grand assortiment d'appareils et fournitures de musique tels que

RESSORTS,

EMBOUCHURES,

CAPS ET CHAPEAUX de Pistons,

CLEFS,

LIÈGES, Etc., Etc.

Doreur et argenteur. Broches pour chaînes en argent et en or. Bâton pour chef de musique et d'orchestre, etc.

Instruments d'occasion achetés et échangés.

A. HURTEAU & Frere

MARCHANDS DÉ

Bois de Sciage

92 RUE SANGUINET

MONTREAL.

CLOS :

Coin des rues SANGUINET et DORCHESTER

Bell Telephone, No 6243.

Federal Telephone, No 1647.

Bassin WELLINGTON, en face des Bureaux du Grand Tronc.

Bell Telephone, No 1404.



TROUVE

L'Eau Minerale St-Léon

est le bourreau qui extermine

LA DYSPEPSIE,
LA CONSTIPATION,
LE RHUMATISME,
MALADIE DU FOIE
ET DES ROGNONS.

Faites en un usage constant et vous jouirez d'une
bonne santé.

CIE D'EAU ST-LEON

Telephone 1432. 54 Place Victoria

E. MASSICOTTE & FRERE

Seuls Propriétaires.

Emulsion Jubile d'Huile de Foie de Morue de Norvege AUX HYPOPHOSPHITES

Elle contient 50 pour cent d'huile pure de foie de morue de Norvège. De composition constante, elle est facilement acceptée par les malades et très bien supportée par les estomacs les plus délicats. Cette heureuse émulsion se recommande par les principaux effets suivants : Augmentation d'appétit, diminution de la toux, régularisation de la digestion et des selles, retour des forces et du sommeil. Applications thérapeutiques : Bronchites, Consommation, Scrofule, Rachitisme, Lymphatisme, Faiblesse, etc. PHARMACIE JUBILE.

R. CARRIERE Chimiste, Droguiste,

Téléphone.—6141.

Depôt dans toutes les pharmacies.

No 1341, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.

Chemins de fer et routes, aqueducs, égouts,
ponts, arpentages publics et particu-
liers, subdivisions cadastrales.

Plans et devis pour constructions civiles et religieuses, établissements industriels, constructions privées. Expertises, arbitrages, expropriations.

J. EMILE VANIER

Ingenieur Civil et Sanitaire, Arpenteur Provincial, Architecte

BUREAU : No 61, RUE SAINT-JACQUES, - - - MONTREAL

BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur, Canada et étranger.

Les Corporations et le public sont respectueusement invitées à correspondre.

LE VIN DE MESSE "INGHAM & Co."

Le vin, cette liqueur spiritueuse obtenue par la fermentation du jus ou du moût du raisin est au si vi-vix qu'à l'homme. De temps immémorial, le vin de la vigne a toujours été considéré à la fois comme un aliment, un excitant et un tonique. En effet, la plupart des principes que le vin renferme se trouvent dans notre organisme. On comprend alors l'action importante du vin dans notre alimentation. Mais, de nos jours, la falsification des vins est très répandue chez tous les peuples. Et généralement parlant, on peut dire, quand on achète un vin, qu'on ne sait s'il n'est pas falsifié. C'est pourquoi il intéresse l'acheteur de connaître ceux que la chimie a trouvés purs. Ainsi le vin de messe "INGHAM & Co." est un vin reconnu incontestablement pur, puisqu'il est desiné au Saint Sacrifice de la messe. D'ailleurs, des certificats de Son Eminence le cardinal Taschereau et de Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal, en sont une sûre garantie.

Nos lecteurs trouveront le VIN DE MESSE "INGHAM & Co." chez **Chs Lacaille & Cie**, seuls agents autorisés pour la vente en gros de ce Vin, à Montréal; Importateurs d'Epicerias, Vins et Liqueurs en gros, No 329 Rue St-PAUL, et No 14 Rue DIDIER, Montréal. En vente aussi chez les principaux Epiciers.

AGENTS DEMANDES PARTOUT

**PRIX DE VENTE,
\$4.98
SAMPLE FREE**



Cette montre se vend d'ordinaire \$15.00. Pour 60 jours nous la vendrons à \$4.98, avec la chance pour vous d'en avoir une pour rien. Coupez ceci et envoyez nous le avec 50c en timbres comme garantie que vous êtes de bonne foi, pour nos frais d'express, et nous vous enverrons la montre C. O. D. sujet à examen. Si tout est satisfaisant et tel que représenté, vous pouvez payer la différence et garder la montre, autrement cela ne vous coûtera rien. Si vous en faites vendre 6, d'ici à 60 jours, nous vous en enverrons une gratis. Cette montre est importée et a un boîtier en Silverine Duber de 4 oz. face découverte, et garantie sous tous les rapports. Nous faisons rien sur cette montre, mais cela nous aide à vendre nos montres en or et en double, d'après notre grand catalogue que nous envoyons gratis. En recommandons cette montre à tous ceux qui liront cette annonce. En ordonnant, mentionnez ce journal.

Si vous désirez recevoir cette montre par la malle, il faudra envoyer le montant complet de l'ordre est envoyée de suite nous envoyons gratis une jolie chaîne en or double

Catechisme d'Hygiene Privée

Brochure in 16° de 64 pages

PRIX : 10 CENTINS

Par le Dr J. I. DESROCHES

“ La forme socratique que l'auteur a adopté permet d'en faire un livre d'école, que les enfants qui fréquentent nos maisons d'éducation élémentaire pourront étudier avec profit.”

Ce petit livre et le “ Traité élémentaire d'Hygiène privée ” ont eu l'honneur d'être reproduits par plusieurs revues scientifiques de l'Europe : à Paris, par *Le Petit Médecin des Familles* et *La Revue Fénelon*; à Bordeaux, par *L'Hygiène de la Famille*; à Madrid, en espagnol, par *La Higiene*; en Suisse, par *Le Coin du Feu*; en Italie, dans la langue nationale, par *la Salute Publicata*.

C'est une preuve incontestable de la valeur littéraire et scientifique de ces livres.

TRAITE ELEMENTAIRE D'HYGIENE PRIVÉE

Vol. in 8° de 186 pages

PRIX : - - - 50 CENTINS

Par le Dr J. I. DESROCHES

“ Ce livre, exposé lucide et méthodique de tout ce que l'hygiène contemporaine enseigne d'important sur les meilleurs moyens de conserver la santé, est destiné à Messieurs les ecclésiastiques, aux hommes de professions, aux instituteurs, aux institutrices, aux élèves d'une éducation plus avancée, ainsi qu'aux familles.

“ La lecture de cet ouvrage n'instruit pas seulement, elle intéresse ; quels que soient l'âge ou l'état, on en retirera quelque profit. En recommençant cette lecture deux, trois ou quatre fois, on y trouvera toujours du nouveau, l'auteur ayant condensé dans ces pages une multitude de renseignements des plus utiles.”

Ce livre, qui comble une vraie lacune dans la littérature médicale du Canada, a eu les honneurs de la reproduction dans plusieurs revues scientifiques de France, de Belgique, d'Espagne et d'Italie.

AVIS.— Une remise libérale est faite à Messieurs les Libraires et Directeurs des maisons d'éducation.

DÉPOT PRINCIPAL : au bureau du JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE.

JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

VOL. VI.

MONTREAL, DÉCEMBRE 1889.

No 8.

SOMMAIRE

Journal de l'An 1890.....	LA RÉDACTION
Hygiène et les maladies contagieuses.....	Dr E. P. LACHAPPELLE
Disinfection and Disinfectants.....	H. R. GRAY
Hygiène et statistique.....	Dr A. H. PAQUET
Hygiène et morale.....	Dr J. I. DESROCHES
Hygiène pour la forme.....	Dr E. PELLETIER
Hygiène à la campagne.....	Dr J. A. BEAUDRY
Cécité des couleurs, etc.....	Dr A. A. FOUCHER
Grippe ou Influenza.....	Dr J. I. DESROCHES
Bibliographie.....	

JOUR DE L'AN 1890

“ Le Journal d'Hygiène Populaire, ”

AMIS LECTEURS,

VOUS SOUHAITE ICI, SUIVANT L'ANTIQUE USAGE,
BONNE ANNÉE ET LONGUE VIE.

C'est la cinquième fois, amis lecteurs, qu'à pareille époque nous vous présentons, en même temps que nos sincères remerciements, nos meilleurs souhaits pour l'année qui commence. Nous osons croire que, vous étant conformés aux sages et salutaires ordonnances dont fourmille le *Journal d'Hygiène Populaire*, vous jouissez tous d'une bonne santé.

Estimons-nous heureux d'avoir traversé sans trop de secousses, l'année 1889, et de pouvoir saluer dans son berceau la toute jeune, la toute radieuse et la toute joyeuse année 1890. Espérons aussi qu'à la fin de la présente année, aucun des lecteurs de ce journal ne manquera à l'appel.

Quoi qu'il en soit, amis lecteurs, acceptons la nouvelle *diva* avec le sourire sur les lèvres ; accueillons-la, non en pédagogues, mais en galants et bons Canadiens que nous sommes. L'avenir, sachons-le bien, est aux gens sages, gais et bien portants. Croyez-en *Journal d'Hygiène Populaire* qui désire souverainement vous voir heureux, et contribuer à votre bonheur en vous prodiguant le remède cordial par excellence, l'Hygiène, le spécifique de la santé et de la longévité.

Avec votre concours, amis lecteurs, le *Journal d'Hygiène Populaire* continuera sa marche dans la voie du progrès.

Une petite digression, s'il vous platt.

Depuis la fondation du *Journal d'Hygiène Populaire*, nous avons adressé gratuitement notre journal à un grand nombre de lecteurs qui étaient très en position d'apprécier les avantages et l'utilité de l'hygiène, et, en même temps, d'en favoriser le mouvement dans la Province. Nous avons fait ces sacrifices avec la pensée de travailler plus efficacement au succès de notre œuvre humanitaire.

Avons-nous réussi dans notre tâche ?

Nous osons le croire.

C'est pourquoi, plein de confiance dans l'avenir, nous annonçons qu'à partir du numéro 9, janvier 1890, nous cessons tous nos envois gratuits. En conséquence, tous ceux qui recevront le numéro de janvier et qui ne le retourneront pas dans les huit jours qui suivront la réception, seront considérés nos abonnés pour l'année 1890.

Au revoir, amis lecteurs, au Jour de l'An 1891.

LA RÉDACTION.

L'Hygiène et les Maladies Contagieuses

Inutile d'entrer dans aucuns développements pour expliquer ce que l'on entend par maladies contagieuses. Ces maladies sont aujourd'hui connues de tous et il est démontré qu'elles ne se développent et ne se transmettent que par certain, germes ou microbes qu'on désigne sous le nom de *contages*. On ne saurait non plus se dissimuler que ces maladies exercent de terribles ravages, et que ce sont elles surtout qui déciment les rangs de notre population.

Que ceux qui pourraient en douter aillent consulter les registres des inhumations de leur paroisse ou de leur ville, et qu'ils recherchent la cause de chacun des décès qu'ils y trouveront consignés. Ils seront étonnés de constater que la diphtérie, la fièvre typhoïde, la scarlatine, la rougeole, la coqueluche, la consommation et la variole sont, dans la grande majorité des cas, la cause de ces décès. Or, toutes ces maladies sont contagieuses, c'est-à-dire, qu'elles ne se développent pas spontanément dans l'organisme, mais quelles y sont introduites par les germes qu'on absorbe, soit avec l'air qu'on respire, soit avec les aliments ou les boissons qu'on prend.

Ils constateront aussi que les victimes de ces diverses maladies se rencontrent surtout parmi les enfants et les adultes, dont les tissus et les organes présentent un milieu beaucoup plus favorable à l'absorption et au développement de ces germes spécifiques ou contages.

En présence de ces faits, malheureusement trop bien établis par l'expérience de tous les jours, n'a-t-on pas lieu de s'alarmer, avec l'Économiste, des pertes énormes que représentent pour la famille et pour la société ces décès prématurés, et de rechercher, avec l'Hygiéniste, les moyens que Dieu a mis à notre disposition pour encayer la marche de tels fléaux !

Certes, s'il est une classe de maladies contre laquelle l'Hygiène est toute-puissante, c'est bien celle des maladies contagieuses. En effet, le fait que ces maladies ne se développent jamais spontanément dans l'organisme, mais qu'il faut qu'elles y soient introduites par des germes spécifiques ou contages appor-

tés du dehors, démontre que si l'on réussit à neutraliser ces germes ou à se mettre à l'abri de leur contact, on n'aura plus rien à craindre de ces maladies.

Or, l'expérience n'est plus à faire, les résultats obtenus partout où l'on a voulu apprendre les préceptes de l'Hygiène, et s'y conformer rigoureusement, prouvent que l'on peut ou neutraliser les germes des maladies contagieuses, ou se protéger efficacement contre eux. Les statistiques vitales de la France, de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Allemagne et des Etats-Unis, sont là pour démontrer cette vérité. Qu'on les consulte, et on se convaincra que partout où l'on s'est conformé aux préceptes de l'Hygiène, en pratiquant la vaccination et la revaccination, la variole, qui entraînait autrefois pour une si forte proportion dans les tableaux annuels de la mortalité de ces pays, n'y figure plus que pour une infime fraction.

On constatera aussi que les bienfaits de l'Hygiène ne se limitent pas seulement à la protection qu'elle nous donne contre la variole, mais que partout où, par une sage organisation sanitaire, on a su utiliser les moyens efficaces quelle met à notre disposition pour lutter contre le choléra, la fièvre typhoïde, la diphtérie, la scarlatine et les autres maladies contagieuses, partout, dis-je, on constatera l'efficacité de ces moyens, par une diminution dans le chiffre de la mortalité causée par ces maladies, diminution qui varie de 33 à 80 pour cent, suivant que les mesures hygiéniques ont été plus ou moins rigoureusement observées.

Ces heureux résultats sont obtenus par l'organisation de Conseils d'Hygiène ou de Bureaux de Santé qui voient :

1. A l'établissement de quarantaines efficaces pour prévenir, autant que possible, l'importation de maladies contagieuses, pouvant exister dans d'autres pays.

2. A l'adoption et à la mise en force de règlements convenables concernant l'habitation et l'alimentation, afin de prévenir, autant que possible, la génération et la dissémination des germes spécifiques de certaines maladies contagieuses, et de rendre aussi réfractaires que possible à l'absorption de ces germes, ceux qui pourraient venir en contact avec eux ;

3. A l'adoption et à la mise en force de règlements convenables concernant l'isolement des malades et la désinfection, afin que, lorsqu'il arrive qu'un cas de maladie contagieuse se déclare dans une localité, on puisse empêcher qu'il se communique à d'autres personnes, prévenant ainsi un grand nombre de mortalités et, peut-être, une épidémie désastreuse.

Puisque l'expérience des autres nations est d'accord avec les données de la science pour démontrer qu'on peut se protéger contre les maladies contagieuses, et puisque nous connaissons les moyens par lesquels les autres réussissent à s'en protéger, pourquoi ne pas nous rendre à l'évidence et adopter les mêmes moyens ? Y aurait-il plus de mal à employer les connaissances et les ressources que Dieu met à notre disposition pour nous protéger contre les terribles ravages des maladies contagieuses, qu'il y en a à nous protéger contre les dangers et les ruines des incendies, contre les dangers et les désastres des intempéries des saisons, contre les dangers et les fléaux qui menacent les moissons ?

C'est, au contraire, un devoir pour chacun de nous de veiller non seulement à la propre conservation de sa vie, mais encore de travailler à la conservation de tous ceux qui lui sont confiés. On le doit à Dieu, qui nous donne la vie pour atteindre notre but final, et qui met à notre disposition les moyens de la protéger

contre tout ce qui peut la menacer ; on le doit à la société, qui a besoin de toutes ses forces pour accomplir sa mission ; on le doit à la famille, qui a droit à ce qu'on lui épargne les deuils, et les pertes prématurées.

Pourquoi se plaindrait-on de la sévérité des mesures que l'Hygiène nous impose dans certains cas, et des ennuis temporaires qui pourraient en résulter ? Est-ce que tout cela n'est pas mille fois préférable à la mort de ceux qui nous sont chers, et aux pertes matérielles énormes que représentent, pour le pays et les familles, les milliers d'existences qui, chaque année, sont enlevées dans la Province de Québec, par les maladies contagieuses, et dont le plus grand nombre pourraient être conservés par l'emploi judicieux des mesures que l'Hygiène nous enseigne ?

D'ailleurs, n'est-il pas admis chez tous les peuples civilisés que l'intérêt public prime l'intérêt privé, et que chacun doit se soumettre à certaines restrictions, à certaines réserves dans l'intérêt de la société ? Ces principes ne sont-ils pas consacrés partout dans notre législation, et ne s'y soumet-on pas sans murmurer ? Qui s'est jamais plaint de l'empiètement que constitue sur les droits du propriétaire la législation et les règlements concernant la protection contre les incendies ? Et l'on hésiterait à se soumettre à certaines exigences, quand il s'agit de conserver la vie, le plus précieux de tous les biens !

Au reste, les mesures adoptées dans tous les pays civilisés contre les lépreux, mesures dont on n'a jamais contesté l'équité et l'opportunité, ne constituent-elles pas une admission et une démonstration que non seulement on peut, mais encore qu'on doit prendre les précautions nécessaires pour prévenir les maladies contagieuses, et, lorsqu'elles se déclarent quelque part, les localiser et les détruire sur place, avant qu'elles aient pu étendre leurs ravages et causer des épidémies.

E. P. LACHAPELLE.

Disinfection and Disinfectants

A great many erroneous impressions exist in the public mind as to the meaning of the terms disinfection and disinfectants.

A disinfectant is, scientifically speaking, an agent which is capable of destroying the infecting power of infectious material. Popularly, but erroneously, the term is applied to anything which will destroy putrefaction, decomposition, and bad odours. "Disinfection means, in its strict etymological sense, the destruction of infection."

The specific infecting power of infectious material is due to the presence of what may be termed in a general way "disease germs, or micro-organisms," and practical sanitation is based upon the belief that the infecting agents in all kinds of infectious material are of this nature.

The destruction of these germs is termed "disinfection," and the agents employed for this purpose are "disinfectants."

The agents employed to destroy bad odours are termed "deodorizers."

The agents employed to destroy putrefactive decomposition are termed "antiseptics."

It is therefore a serious popular error to call all deodorizers and antiseptics by the general term "disinfectants." This popular error has been cultivated largely by the advertisements of what may be termed "quack disinfectants," the great majority of which have been proved by the experiments of Sternberg and others, to be absolutely worthless and to possess no power whatever to destroy disease germs; their only claim to public recognition is the fact that they create a more powerful odour than the one they are intended to destroy.

Science has shown that certain diseases are caused by the presence in the body of micro-organisms and these diseases are communicable in various ways to other bodies. Certain of these micro-organisms produce *spores*, and these spores are found to be more resistant to disinfectants than the fully developed organisms. Koch found that bacteria *free from spores* cannot withstand an exposure to dry heat at a temperature of 212° Fahrenheit of an hour and a half, and that *spores* require 3 hours in hot air at 484° Fahrenheit to destroy them. He also found that an exposure of only 5 minutes to steam at 217° Fahrenheit was sufficient to kill the spores of *bacillus anthracis*, the most difficult to destroy of all known spores.

Fortunately, according to Franklin Parsons: "none of the ordinary infectious diseases of mankind are known to be caused by *spore bearing microbes*." It is just possible however that this assertion may have to be modified in the light of further experiment. Nevertheless it is fortunate for the human race if such is the case as it makes the contagion of these diseases all the more easy to destroy.

The contagion is given off from the skin in small pox; from the skin and throat, and perhaps the kidneys in scarlet fever; from the discharges from the throat and nostrils, in diphtheria; and from the bowels, in typhoid fever and cholera. The micro-organisms of some of these diseases may multiply in suitable media outside the body, as in milk, sewage, soiled linen, filth contaminated soil, privy pits refuse heaps, and probably in potable water.

Some of these minute organisms are destroyed by the putrefaction, by which they are surrounded, while others on the contrary flourish and multiply, as for instance the bacillus of cholera in a privy pit, or on a moist refuse heap. As a rule these organisms, with the exception of that of yellow fever, are not destroyed by extreme cold.

From these facts it is evident that disinfection both of the house and surroundings where contagious disease has been prevalent is absolutely necessary to preserve the lives of others, and it is equally evident that the disinfection done must be based on scientific principles and be thorough.

As a further protection to the public, persons selling articles of food such as milk, should not be allowed to do so while contagious disease exists on their premises, and icemen should not be permitted to cut ice where there is the slightest danger of sewage contamination.

HENRY R. GRAY.

HYGIENE ET STATISTIQUE

L'éloge de l'Hygiène n'est plus à faire ; mais, comme toutes les sciences, elle n'est pas parfaite encore. Nous tous médecins connaissons son but, son rôle, ses résultats. Pourquoi ces derniers ne sont-ils pas toujours satisfaisants ? C'est qu'il n'y a rien qu'on aime autant, mais dont on soit aussi peu soucieux, que la santé.

Les particuliers la négligent, les masses la négligent, et il n'y a pas jusqu'aux gouvernements qui risquent timidement une législation sanitaire le plus souvent insuffisante. Le champ de la réforme à opérer est donc vaste. Comment y parvenir ? Essayons une réponse, avec l'espoir de soulever au moins un coin du voile.

La moyenne par mille de la mortalité de Montréal est de 30 à 31. Les mathématiciens qui s'occupent le plus résolument de la longévité humaine, ne trouvent généralement, dans cette proportion de mille, que le chiffre obituaire de 12 à 13 pour ceux qui succombent à la vieillesse. La différence est donc due pour la très grande partie : 1. aux maladies évitables ; 2. aux maladies inévitables.

L'Hygiène ne prétend pas donner à tous l'abondance et les loisirs ; mais elle cherche la réglementation du travail, la protection des ouvriers, l'intégrité des substances alimentaires ; elle veut que l'air et le soleil pénètrent dans l'atelier, dans l'habitation du plus pauvre ; que les immondices en soient éloignés entièrement et sans retard ; qu'il n'y entre qu'une eau pure, etc, etc, etc. Plus ces précautions seront observées, moins il y aura de lymphatisme, de rachitisme, de scrofule, d'anémie, de dégénérescence.

Que de maladies contagieuses des adultes et des enfants sont évitables par la désinfection et l'isolement ! Je voudrais pouvoir disposer de plus d'espace pour donner plus de développement à cette idée toute d'actualité, et je me flatterais de porter à conviction que les inévitables sont rares comparativement, et que l'hérédité elle-même peut être très avantageusement modifiée. Comment arriver à ce résultat ? Par une bonne législation sanitaire, puis par le dévouement persévérant de l'hygiéniste.

Nos gouvernements, fédéral et provinciaux, grâce à une juridiction concurrente, devraient, sentinelles aux postes les plus avancés, s'unir et s'entendre pour doter notre pays d'un bon système de Statistique vitale et de Démographie. La Démographie est, d'après Bertillon, comme la comptabilité de l'Hygiène. Elle établit exactement le bilan de nos richesses vitales, notre "avoir," et elle relève nos pertes, c'est-à-dire les coups frappés par la mort, contre laquelle lutte l'Hygiène.

Le terme de "mouvement de la population," dit le même hygiéniste, est on ne peut plus juste ; car la comptabilité sociale résulte : 1. des "entrées," naissances, immigration ; 2. des "sorties," décès, émigration, auxquelles vient s'ajouter un facteur important, le mariage.

Les principales causes de décès sont : la phtisie pulmonaire, les inflammations des organes thoraciques, la diarrhée infantile, le croup, la diphtérie, la variole, la rougeole, la scarlatine, la fièvre typhoïde. Que les Conseils provinciaux d'Hygiène soient informés par qui de droit de la direction, de la marche de la plupart de ces maladies, et, de suite, ils tourneront leur sollicitude vers les points envahis. Par les moyens dont l'Hygiène dispose, ils opposeront une barrière efficace au fléau, et réussiront parfaitement, comme hygiénistes, là où tout l'arsenal thérapeutique est, le plus souvent, impuissant. Que des dispositions légales démontrent et prouvent à la population la nécessité d'y obéir ; que ce sage proviso de l'Acte fédéral de 1867, qui, pour les statistiques n'a pas reconnu les limites provinciales, soit vigoureusement appliqué ; qu'il y ait, entre les gouvernements, une entente fraternelle contre

l'ennemi commun, la maladie, et c'est alors que l'Hygiène prouvera son efficacité, et que les chiffres de 30 et même de 31 décès par mille seront tout à fait choses du passé.

Les législateurs ayant ainsi bien compris leur devoir vis-à-vis de la société, l'enseignement de cette science ayant familiarisé des milliers d'élèves avec son but et ses résultats, alors nous verrons avec plaisir les populations peu à peu seconder l'héroïsme de l'hygiéniste, et se faire ses adeptes. L'union de tant de volontés liguées contre des maladies évitables, conservera à l'état des milliers d'intelligences, de bras, de producteurs et de consommateurs, dont la valeur a été calculée, d'abord en Angleterre par Edwin Chadwick, James Paget, puis en France par Rochard et Armengaud, comme suit : pour l'Angleterre, deux cents livres sterling, et pour la France, six mille francs par tête. Nous avons une population de 5 millions qui, à 30 décès par mille, donne une dîme mortuaire de 150 000. Déduisons 15 par mille pour l'inévitable et le "semel mori," l'État perd donc annuellement 75 000 sujets qui, évalués à \$1000 chacun, donne le chiffre de soixante-et-quinze millions de dollars (\$75 000000).

Combien coûterait-il aux divers gouvernements pour nous donner surtout la statistique qui nous indiquerait, avec les causes de décès, les constitutions épidémiques qui prévalent dans telle ou telle localité, qui nous permettrait de tuer sur place les micro-organismes, etc, etc, empêchant conséquemment leur diffusion et leurs conséquences terribles ? Très peu de chose comparativement, à peine le 1/5 de centin dans le dollar ainsi perdu annuellement. Ajoutons à cela la dîme de la maladie, les journées perdues, les frais de traitement etc, etc. Que d'économies à réaliser ! C'est là ce qu'il faut faire. L'intérêt, le patriotisme, la philanthropie nous en font une obligation, à laquelle il serait coupable de se soustraire.

Espérons que les chefs politiques quelle que soit leur divergence d'opinion sur d'autres sujets, sauront s'unir sur cette grande question nationale et humanitaire, et, donnant ainsi un bel exemple, ils rencontreront sur leur voie ces autres bienfaiteurs de l'humanité, les hygiénistes, qui, présentant un front compact à l'ennemi envahisseur, le désarmeront et le rendront à peu près impuissant.

Que la presse, ce grand levier du progrès moderne, ne perde pas de vue cet important sujet, et nous seconde ; qu'elle nous aide, soit auprès des gouvernements, soit auprès des masses ; qu'on cesse d'être apathique à propos d'une mesure de cette importance ; et comme la démographie ne vaut que si elle est exacte et complète, qu'on remplace donc le simulacre actuel des statistiques, qui coûtent beaucoup plus qu'elles ne valent en certains quartiers, par un bon système sur l'exactitude duquel on pourra compter.

DR A. H. PAQUET.

HYGIENE ET MORALE

L'article intitulé "péril national," que nous avons publié dans le numéro d'octobre de ce journal, et qui a trouvé des accents approbateurs dans la presse politique de cette province, nous amène à écrire le présent article—HYGIENE ET MORALE—qui démontre que ces deux sciences sont sœurs, et jouent également un rôle dans l'existence de l'homme.

Voyons d'abord la définition de l'hygiène.

L'hygiène est la connaissance et l'application de tout ce qui peut assurer la santé physique et morale de l'individu, isolé ou en famille et en société. Par l'hygiène privée, il ne s'agit pas d'échapper à la loi fatale de l'existence, mais de parvenir le plus tard possible, et dans les meilleures conditions physiques et morales, au terme de la vie.

L'homme est le roi de la Création par son âme, qui le relie à Dieu, son Auteur. Mais, par sa chute, Adam a rendu l'homme, jusqu'à la fin des siècles, sujet à la souffrance et à la maladie. Depuis ce temps, toutes les souffrances physiques et morales ont toujours pu être rapportées à trois ordres de causes :

Causes originelles, faute du premier homme ;

Causes héréditaires, faute de nos ancêtres ;

Causes personnelles, notre propre faute.

La première cause de toutes nos souffrances est la déchéance du premier homme, transmise à sa postérité, jusqu'à la fin des siècles. Mais cette punition, infligée par l'Éternel au genre humain est plus apparente dans ce qu'on appelle les maladies héréditaires.

L'hérédité est la transmission, par les parents aux enfants, de leurs attributs physiques, moraux et morbides. Ainsi nombre de maladies passent des parents aux enfants ; telles sont : la scrofule, la phthisie, le cancer, le rhumatisme, l'épilepsie, la paralysie, etc. Les passions, les sentiments, les particularités de caractère subissent aussi l'influence de l'hérédité : le goût de l'alcool, les passions du jeu, les penchants vicieux, etc.

Comment modifier cette loi mystérieuse de l'hérédité ?

L'hygiène, dont le but est de développer les facultés utiles et de réprimer les mauvaises, modifie heureusement cette loi terrible de l'hérédité. Prenant l'homme au berceau, elle lui inspire les habitudes qu'il aura toute sa vie ; elle lui fournit les connaissances indispensables pour son bien-être physique et moral, dans les exercices de son état de vie.

L'homme est le seul, parmi les animaux de la création, qui soit le principe de ses actes ; il en a la gloire et la responsabilité. Son activité a deux formes essentielles qu'on nomme raison et volonté raisonnable ; ce qui constitue son caractère, qui n'a pas d'égal dans le monde visible. Avec ces prérogatives, il peut lutter avec avantage contre la nature, se faire des auxiliaires de ses éléments, et les utiliser à son profit.

Esprit et matière, il faut reconnaître l'immense utilité de l'accord harmonique qui doit toujours exister entre les deux éléments constitutifs de notre être : toute déchéance physique s'accompagne d'une déchéance morale, *vice versa*.

Comprenons-nous maintenant que l'hygiène est sœur de la morale ? Comprenons-nous maintenant que l'hygiène est une science véritable, et qu'il faut que nous l'apprenions, si nous voulons la bien pratiquer ?

L'école et le foyer ayant des intérêts solidaires, nous manquerions à notre tâche si nous passions sous silence la grave question de l'hygiène scolaire. Nous sommes, d'ailleurs, attirés vers ce sujet par l'indifférence des familles et des instituteurs sur leur responsabilité en fait d'hygiène pédagogique.

L'hygiène s'adapte à la vie humaine, comme le thermomètre l'est à la température et le baromètre à la pression atmosphérique.

L'hygiène est aussi une science civilisatrice.

Dans ces temps d'affolement universel, où l'homme mène la vie à toute vapeur, comme le train éclair qui franchit l'espace, ne voyons-nous pas l'hygiène pénétrer chez les peuples, au sein des sociétés et des familles, et élever la voix contre les abus de toutes sortes, tant physiques que moraux ? Ne la voyons-nous pas combattre l'alcoolisme, ce vice crapuleux qui avilit et ruine les individus, qui détruit la santé, et qui exerce une si funeste influence sur la famille

et la société ? Ne la voyons-nous pas dénoncer les excès de la table par ce mot qui exprime une terrible réalité : " la table tue plus de monde que la guerre " ? Ne la voyons-nous pas encore affirmer que les conditions de salubrité et de propreté de la maison sont l'indispensable facteur de la santé physique et morale de la personne, et rendent la dignité à la famille et le charme au foyer ? Le logement étant l'école de toutes les vertus domestiques, sans un intérieur agréable, l'exercice de ces vertus est impossible.

A chaque instant dans la vie, l'hygiène se présente sous nos pas, il nous faut la consulter sous peine de désastre ! Elle nous donne clairement l'idée que l'éducation physique de l'enfant présente le plus beau problème posé à la sagacité et à la sollicitude des gouvernements et des familles. Cette éducation hygiénique est une garantie de l'éducation morale : "*Mens sana in corpore sano*," un esprit sain dans un corps sain.

Nous voici arrivé au terme de ce travail ; nous avons tâché de démontrer l'importance que prend tous les jours l'hygiène chez les peuples civilisés. La doctrine de la contagion valie aujourd'hui la masse des médecins et des hygiénistes. Nous n'hésitons pas un seul instant à nous ranger sous cette bannière.

Nous savons que ce mot "contagion" est inséparable des mots "isolement" et "désinfection," qui sonnent mal aux oreilles des peuples habitués aux idées libérales du XIXe siècle ; mais il faut songer que ces mesures sont prises au nom de l'humanité, et que cette dernière doit primer toutes les aspirations, quelque libérales qu'elles soient.

L'isolement des maladies contagieuses était expressément recommandé par les lois de Moïse (Lévétique, Chap. 13). La désinfection et les soins de propreté étaient d'usage après les cas de maladies contagieuses. (Chapitres 13 et 19, du Lévétique).

Après cela, a-t-on raison de s'étonner des progrès de la biologie ?

" Le fait que l'harmonie est la loi de la nature tout entière, et que tout ce qui la trouble, en un point de sa hiérarchie, y introduit aussitôt la douleur, puis la maladie, puis la mort ; tout ce qui tend à en conserver la sage ordonnance, ou bien à la rétablir là où elle a été altérée, ne peut être qu'une œuvre saine et utile, capable de fournir à la vertu des éléments à mettre en œuvre, capable, en même temps, d'assurer le bonheur " (le père trappiste Debreyne).

Enfin il est naturel à l'homme de s'attacher à la vie, de s'y cramponner à l'heure suprême. Mais l'homme vit sans penser à l'art de bien vivre, qui assure les chances à la longévité. Aussi combien de victimes jonchent la route ? C'est le petit nombre même qui arrive à mi-chemin. Et à chacun de s'écrier alors que la santé vaut plus que la richesse.

Écoutons le charmant dialogue suivant :

—Le petit Martin était un pauvre enfant sans père ni mère, qui glanait en vagabond ses repas de chaque jour. Un soir en entrant au logis, il s'arrêta devant la porte d'une hôtellerie pour manger son morceau de pain sec ; à ce moment même arrivaient dans un brillant équipage, deux gentlemen dont l'un très jeune, de l'âge de Martin.

—Tout en gringnotant sa croute de pain, le petit mendiant portait instinctivement ses regards sur ses vêtements en lambeaux, et sur les habits confortables des deux voyageurs, et se dit tout haut à lui-même :

—" Grand Dieu ; je changerais bien ma position contre celle du jeune seigneur ! "

—Le vieux gentilhomme ayant répété à son pupille les paroles qu'il venait d'entendre, celui-ci fit signe à Martin de s'approcher de la voiture,

—Ainsi, petit garçon, vous plairait-il de changer votre position avec la mienne ? le voulez-vous réellement ?

—Je vous demande bien pardon, répond Martin, ce désir serait insensé !

—je n'en suis nullement froissé, reprend le jeune homme, et je vous répète ma demande : Voulez-vous changer de position avec moi ?

—Vous plaisantez, monsieur, dit Martin ; qui pourrait envier le sort d'un pauvre diable, forcé de cheminer de longues journées pour trouver une croûte de pain ?

—Parfaitement, reprend son interlocuteur, mais je n'en persiste pas moins à vous dire : je vous donnerai tout ce que je possède en échange de tout ce que vous avez, et de tout ce que je n'ai pas.

—Sans chercher à comprendre davantage cette singulière proposition, Martin se s'écria : " Au fait, je veux changer de place avec vous."

—Le jeune homme descendit alors de voiture, mais en le voyant tout infirme, les jambes contournées, et soutenu par des béquilles, le teint jaune et maladif, Martin comprit bien vite que la santé valait mieux qu'une belle calèche.

—Et maintenant, ajouta avec mélancolie le jeune seigneur, voulez-vous changer avec moi ? je donnerais toute ma fortune pour être aussi robuste que vous !

—Non, non, pour rien au monde, répondit Martin.

—J'aurais préféré naître pauvre. dit en s'éloignant le jeune voyageur, j'aurais voulu courir en liberté, comme vous, mais puisque la Providence m'a condamné à rester infirme, je m'efforce de vivre heureux comme je suis, et toujours plein de reconnaissance envers elle.

Répetons en terminant ces belles et salutaires paroles :

Elevons l'intelligence par l'étude et les recherches.

Moralisons notre cœur par la réalité et la certitude du bien accompli.

Donnons à la vie de tous les jours le mobile le plus élevé, en se rendant utile et à soi même et à ses semblables.

DR J. I. DESROCHES

HYGIENE POUR LA FORME

Quelques-unes des municipalités auxquelles le Conseil Provincial d'Hygiène avait envoyé des blancs de Rapports sanitaires, ont répondu à la question " Avez-vous un Bureau d'Hygiène ? " par " *Oui. pour la forme.* "

Un Bureau d'Hygiène *pour la forme* est un masque dangereux, car il laisse dans une fausse sécurité les citoyens mieux éclairés que lui, et heureusement il se trouve de ces gens-là dans chaque municipalité de la Province. Un tel Bureau ne trouverait son égal en absurdité que dans la nomination d'Aiguilleurs pour la forme, par une compagnie de Chemin de fer. L'aiguilleur de Chemin de fer, en ouvrant à temps, une voie d'évitement empêche les collisions et les déraillements. Le Bureau d'Hygiène modèle, par l'abolition des mauvaises conditions sanitaires, ouvre aus-i une voie d'évitement aux dangers de collisions : maladies contagieuses, de déraillements, troubles divers de la santé.

Que fait-on à l'Aiguilleur qui, par négligence, a été la cause d'une perte de vie ? Il y a enquête du Coroner, et, si la preuve est contre lui, on lui fait subir son procès pour homicide involontaire (manslaughter). Qu'arriverait-il à un Bureau d'Hygiène pour la forme, si, quelque jour, il y avait enquête du Coroner a la suite d'un décès par maladie contagieuse ?

Une erreur par trop commune consiste à croire qu'un Bureau d'Hygiène n'a d'utilité que lorsqu'il existe des maladies contagieuses dans une localité. C'est ne faire demander le médecin que lorsque la mort s'annonce, et exiger alors de lui un miracle. En supposant que le Bureau local ne serait nécessaire que pour les maladies contagieuses, il ne faut pas oublier qu'il lui faut *combattre* d'abord ces maladies puis en *prévenir* le retour, en faisant disparaître toutes conditions anti-hygiéniques capables ou de les engendrer, ou du moins de les attirer, pour les attiser ensuite. On

sait, en effet, que ces conditions non hygiéniques sont très propices à l'écllosion et au développement des germes.

Mais, quand même nous serions certains qu'une municipalité serait toujours à l'abri des maladies contagieuses, nous insisterions néanmoins sur la nécessité d'y nommer un Bureau ; car, quelque bonne que soit la santé dans une municipalité comparativement à ce qu'elle est dans une autre, il y a moyen de l'améliorer. Que voyons-nous le plus souvent dans ces localités où, nous dit-on, ces Bureaux d'Hygiène ne sont d'aucune utilité ? Le cimetière situé au centre du village, les matières de vidange et les eaux ménagères jetées autour des maisons, les puits trop proches des habitations, des étales ou des fosses d'aisances, des écoles trop petites pour le nombre d'enfants qui les fréquentent et non pourvues d'appareils pour la ventilation, enfin, près de chaque maison l'immortelle fosse d'aisances fixe. Et, après cela, que l'on nous dise que la santé publique est bonne, soit, mais qu'elle ne pourrait pas être améliorée, nous restons sceptique.

Un besoin d'Hygiène se fait pourtant sentir partout, et, nous en sommes convaincu, il finira par dominer même chez ceux qui essayent le plus d'y résister. On viendra à comprendre : que négliger l'hygiène, c'est méconnaître ses propres intérêts. Au reste, est-ce qu'en toutes saisons on ne voit pas, là où on ne s'occupe pas de l'hygiène, des résultats désastreux ? Pour ne parler que de la saison d'hiver que nous traversons actuellement, examinons un peu ce qui se passe dans l'intérieur de nos foyers ; que chacun consulte son expérience du passé.

Ne nous sommes nous jamais demandé quelle était la cause de ces maladies diverses connues sous le nom de maladies d'automne, de maladies du printemps ? A quoi attribuer ce que l'on entend si souvent dire d'une vieille personne, qu'elle a passé un mauvais hiver, que tous les hivers, elle a des faiblesses ? Sans prétendre les expliquer toutes, ne pouvons-nous pas conclure qu'un grand nombre de ces maladies ou faiblesses reconnaissent pour cause cet emprisonnement, j'allais dire empoisonnement—dans des maisons malsaines, auquel un grand nombre de personnes se condamnent quand arrivent les temps froids ? maladies d'automne ou difficulté de s'habituer à une atmosphère viciée, lorsqu'on a joui pendant l'été d'un air constamment renouvelé ; maladies du printemps survenant en Février, en Mars, lorsque après avoir vécu dans l'air confiné pendant longtemps, l'épuisement survient enfin ? Même raison pour les personnes qui ne sortent jamais l'hiver.

Et encore. N'avons nous jamais remarqué un grand changement chez un enfant pour deux hivers consécutifs ? Quelle est son histoire ? Le premier hiver, l'enfant ne pouvant sortir seul, a passé son temps renfermé dans la maison, tandis que, l'hiver suivant, il a grandi, alors il peut sortir et prendre ses ébats dans l'air pur, ce qui explique l'état florissant de sa santé.

N'avons nous jamais entendu dire à une mère de plusieurs enfants que, quand ses *maladies* arrivaient l'hiver, elle se rétablissait bien moins promptement qu'en été ?

N'avons nous jamais remarqué que certaines maladies d'ordinaire assez courtes, entraînaient une convalescence beaucoup plus longue en hiver qu'en été ?

Fermons nous l'oreille à cet appel d'assainir nos demeures ? Pouvons-nous oublier que nos femmes et nos enfants s'y étioient pendant que nous hommes, appelés par nos occupations de chaque jour loin de ces foyers indignes de ce nom, nous évitions ainsi les dangers que nous leur laissons courir ?

Ce défaut de salubrité de nos maisons n'est pourtant qu'une faible partie du tableau qu'il nous serait possible de retracer, si nous analysions tous les points sur lesquels l'Hygiène en souffrance sollicite l'attention de nos Bureaux locaux. Nous sommes heureux de le constater ici, un bon nombre de ces bureaux ont noblement répondu à cet appel par le passé et ce n'a pas toujours été dans les grands centres que nous les avons rencontrés. Il s'en trouve cependant un plus grand nombre encore dont le zèle a besoin d'être stimulé.

Quant à nos Bureaux d'Hygiène *pour la forme*, arriverons-nous à les convaincre

de l'importance de leur mission? Les ferons-nous sortir de leur apathie? Nous le croyons, si chacun de nous veut se mettre de la partie. Pour cela, il faut changer les rôles. N'attendons plus inutilement qu'ils nous donnent la direction, mais donnons-la leur nous-mêmes, en nous rappelant que, dans le plus grand nombre de municipalités de cette province, il suffirait de deux ou trois personnes pour créer un mouvement hygiénique puissant. Ne nous laissons pas arrêter par les quelques obstacles que nous pourrions rencontrer. D'ailleurs, les obstacles qui peuvent nous venir des ennemis du progrès, ne sont pas sérieux. Quand ces gens-là ont fait valoir le "grand" argument : "on s'est toujours passé de l'Hygiène jusqu'ici," ils ont frappé leur plus grand coup ; car pour eux, le fait de n'avoir pas en vigueur aucunes mesures sanitaires par le passé, est une démonstration *non plus ultra* de leur inutilité.

En attendant que l'Hygiène ait convaincu les masses, que tous les amis qu'elle compte dans chaque municipalité de la Province, unissent leurs efforts pour s'en assurer personnellement les avantages. Que chacun devienne l'officier de santé de sa demeure, et, comme tel, n'y tolère rien de ce qui peut y compromettre la santé. Cherchons en même temps à intéresser à notre œuvre nos Bureaux *pour la forme*, en ne manquant pas une seule occasion de les faire intervenir en leur qualité officielle. Ainsi forcés d'entrer dans le mouvement malgré eux, si, par bonheur, ils sont susceptibles d'une heureuse contagion, nous devrons constater bientôt chez eux un commencement de réforme.

DR ELZEAR PELLETIER.

L'HYGIENE A LA CAMPAGNE

Il semble de prime abord que ce soit une chose inutile que de parler de l'hygiène à la campagne. Quel besoin en effet peut-on avoir à la campagne des prescriptions d'une Science qui s'occupe de conserver la santé? Est-ce que tout, à la campagne, n'est pas sain et salubre? La campagne, mais n'est-ce pas le milieu hygiénique par excellence?

Cet air si pur, si abondant, si fortement oxygéné par une végétation en pleine activité, air dans lequel la vie semble couler à plein bord, cette odeur embaumée et fortifiante des forêts et des montagnes, cette nature si vaste, si luxuriante, dont le spectacle, tout en réjouissant l'esprit, impressionne si favorablement le physique, ne sont-ce pas là des conditions de salubrité tout à fait exceptionnelles?

On conçoit sans peine que dans une ville, il faille protéger la santé privée et publique contre les nombreux dangers qui la menacent sans cesse, dangers qui viennent de l'agglomération même de tant de familles dont le groupement constitue la ville.

On comprend qu'au milieu d'une population dense et compacte, les déchets accumulés de la vie humaine et animale empoisonneraient bien vite l'atmosphère si l'on ne s'en débarrassait pas par des moyens appropriés. De là, la nécessité d'enlever toutes les matières de rebut et de vidange, et l'obligation de construire des égouts. Toutes ces choses ressortissent à l'Hygiène publique.

On comprend aussi qu'il soit nécessaire, dans l'intérêt général, d'exercer la plus grande surveillance sur la construction des logis, afin que le propriétaire ne spécule point sur l'espace et l'air auxquels le locataire a physiologiquement droit, sur la vente des denrées alimentaires, que l'on falsifie ; sur la vente du lait, dont on altère les qualités normales ; sur la vente des viandes, que l'on ne se fait pas scrupule d'offrir au consommateur en état malsain, et même de décomposition ; sur la

distribution des eaux d'alimentation, qui sont exposées à une contamination journalière.

On admet qu'il soit nécessaire de voir aux moyens de protéger la santé des classes ouvrières dans les manufactures, et celle des citoyens contre la fabrication des matières nuisibles et délétères; de réglementer sur la propreté des abattoirs, des marchés, des rues et des places publiques, etc., etc.; puis, que de choses encore de même nature qu'il serait trop long d'énumérer ici et sur lesquelles on reconnaît qu'il est important pour une ville de légiférer dans l'intérêt commun!

Dans une ville, l'intervention de l'Hygiène paraît nécessaire, et on l'accepte franchement. Sa nécessité est évidente, elle s'impose. On y voit clairement son action bienfaisante, et les heureux résultats de son intervention sont indiscutables. La ville, dit-on, c'est le territoire de l'Hygiène, c'est le champ naturel où s'exerce son action, parce que c'est là où il y a le plus besoin que l'on fasse l'application pratique de ses lois. Dans une ville, l'Hygiène est indispensable, c'est universellement admis et reconnu. Mais autant l'hygiène paraît nécessaire dans une ville, autant elle paraît inutile à la campagne, car, dit-on, à la campagne tout est bien différent.

En effet, la population y est plus disséminée, le territoire occupé par chaque famille y est beaucoup plus grand; l'existence, moins resserrée, moins gênée dans ses mouvements y laisse à la vie son expansion naturelle, l'air abondant des champs suffit à y détruire tous les foyers d'infection qu'ils peuvent produire les déchets accumulés; là, pas d'industrie nuisible, enfin toutes les conditions de l'existence y sont beaucoup plus saines.

Cet état particulier de salubrité que l'on reconnaît à la vie champêtre, lui donne une grande supériorité sur la vie dans les villes. C'est à cela même que la classe agricole a dû d'être constamment placée au premier rang dans l'échelle de la longévité humaine. L'agriculteur, par la nature même du milieu dans lequel il vit, a toujours été considéré comme un être privilégié, que sa position protège contre tous les dangers qui, dans les villes, menacent et la santé et la vie. L'habitant des villes, on le sait, a toujours envié et enviera toujours à l'habitant des campagnes les heureuses circonstances qui lui font la vie si saine, si tranquille et si forte. Alors, conclut-on, pourquoi de l'Hygiène à la campagne? Quelle amélioration l'Hygiène y pourrait-elle produire?

Nous admettons volontiers que, toutes choses égales d'ailleurs, les conditions d'existence soient plus favorables pour l'homme de la campagne que pour celui de la ville. Mais, s'ensuit-il pour cela que l'Hygiène ne soit pas aussi nécessaire à la campagne qu'à la ville? Ce ne serait pas, à notre sens, une conclusion rigoureuse. Si tout à la campagne est hygiénique, comme on se plaît à l'affirmer, si tout y invite l'homme à vivre hygiéniquement, l'homme de la campagne suit-il les inspirations du milieu dans lequel il vit? En un mot, vit-il selon les lois de l'Hygiène? Sait-il profiter, pour lui et pour sa famille, de tant et de si excellentes conditions de vie? Fait-il tout en son pouvoir pour bénéficier de tous ces éléments de santé dont la nature physique est si prodigue à son égard?

Nous regrettons de le dire; mais même malgré tous les avantages hygiéniques qui lui sont donnés à profusion, et qui l'entourent de toutes parts, l'homme de la campagne ne vit pas conformément aux lois qui régissent son existence physique.

Un savant a dit avec raison: "l'homme ne meurt pas, mais il tue." Cette vérité s'applique plus particulièrement à l'homme de nos campagnes. Placé dans le meilleur milieu possible pour développer et fortifier sa vie, ayant à sa disposition tous les moyens de bien vivre, il vit mal, lui et sa famille, et vivant mal, il abrège la durée de son existence en l'affaiblissant, il ne meurt pas selon les lois que suit la vie dans son évolution naturelle, mais il se fait mourir lentement, il se tue véritablement.

En veut-on la preuve? Comparons un instant la mortalité des villes avec

celle des campagnes. Tandis que dans huit villes de la Province de Québec où se fait la statistique, nous trouvons une mortalité moyenne de 31 par 1000, (le minimum étant 23 et le maximum 39); le relevé statistique de 20 paroisses rurales donne une mortalité moyenne de 37 par 1000 (le minimum étant de 26 et le maximum de 48).

Ces statistiques sont celles de 1888. Couvrant une période d'une année complète pendant laquelle il y a pas eu d'épidémies, elles sont l'indice exact de l'état de la santé publique dans les villes et les paroisses rurales où on les a puisées. Elles sont de plus l'indice exact de la santé publique générale dans la Province. En effet, les villes et les paroisses rurales d'où sont tirées ces statistiques ne sont pas en plus mauvaise situation géographique, géologique et climatologique, ni dans de plus mauvaises conditions sanitaires que les autres villes et paroisses rurales de la Province.

Pour les fins de cette étude, nous pouvons, de ces statistiques, tirer dès maintenant les conclusions suivantes :

1. Le taux de la mortalité est plus élevé à la campagne (37) que dans les villes (31). C'est à-dire qu'il meurt à la campagne 6 personnes de plus par mille que dans les villes.

2. L'écart entre le minimum 23 et le maximum 39, dans la mortalité des villes est de 14, tandis qu'il est de 22 entre le minimum 26 et le maximum 48 dans la mortalité à la campagne. C'est donc à la campagne que l'excès de la mortalité est le plus considérable.

3. Quelques-unes des villes (3 sur 8), sur la statistique mortuaire desquelles nous avons basé nos calculs, sont dans les *pires* conditions hygiéniques et cependant le chiffre maximum de la mortalité n'arrive qu'à 39 par 1000. A la campagne, au contraire, où tout semble apparemment dans les *meilleures* conditions, hygiéniques, surtout dans les paroisses rurales dont nous possédons le relevé mortuaire, le chiffre maximum de la mortalité atteint 48 par 1000.

Malgré donc que les conditions de vie soient meilleures à la campagne qu'à la ville, en dépit de tous les avantages et de toute la protection au point de vue sanitaire dont jouit la classe agricole, malgré toutes les chances de vie que l'existence rurale offre à ses privilégiés, nous constatons avec peine que le taux de la mortalité est plus élevé à la campagne qu'à la ville.

Là où il semble que l'on devrait *le plus* vivre parce que l'on peut *le mieux* vivre, car l'existence y est entourée de plus de chances favorable qu'ailleurs, c'est justement là où la mort fait le plus de victimes. Comment expliquer cette anomalie? Quelles sont les causes qui produisent cet état de choses anormal? C'est ce que nous verrons dans un prochain travail.

DR J. A. BEAUDRY.

De la cécité des couleurs, dans ses rapports avec les chemins de fer et la marine

PAR A. A. FOUCHER, M. D.

Professeur à l'Université Laval, Montréal, Oculiste de l'Hôpital Notre-Dame

Il y a quelques années, George Wilson, professeur de technologie à l'Université d'Edimbourg, signalait à l'attention du public le fait que des accidents sérieux pouvaient être occasionnés par l'emploi de personnes aveugles pour les couleurs, dans les chemins de fer et la marine, et généralement dans toutes les fonctions où il faut obéir à des signaux colorés. Il avait été conduit à formuler

cette opinion en constatant les méprises que commettaient des élèves de son laboratoire en jugeant des couleurs des précipités chimiques. Une statistique qu'il fit alors sur 1154 personnes, lui fit constater que, sur ce nombre, 65 étaient viciées, c'est-à-dire 5.6 0/0, ou 1 sur 17.7. Dès lors, les dangers qui menacent les communications, et les malheurs résultant des méprises des personnes viciées, au sujet des signaux colorés, ont été clairement compris, nettement exprimés; les mesures à prendre pour y remédier ont été expressément proposées.

Des réformes importantes, pour affermir la sécurité publique à cet égard, ont été accomplies en Angleterre, puis dans les principaux pays de l'Europe. Ces réformes ont été justifiées par l'incontestable importance de la cause en question, et, ensuite, par les moyens rapides et étendus de communication à notre époque.

Cependant, il faut le dire, ces sages mesures n'ont pas été acceptées partout avec le même empressement. On s'est imaginé quelque part que la fréquence de la cécité pour les couleurs avait été exagérée. La réponse à cette objection a été faite depuis longtemps, et les données sur lesquelles elle repose sont de nature à lever tout doute à ce sujet. Le Dr Fabre, de Lyon, a examiné, en 1864, 1 196 personnes; sur ce nombre 13 étaient aveugles pour le rouge, 1 pour le vert, soit 1.17 0/0. En 1872, il examina 728 employés de chemins de fer, parmi lesquels il découvrit 42 cas de cécité pour les couleurs. Un autre examen, fait en 1875, sur 1050 hommes âgés de 18 à 30 ans, lui fit découvrir 93 viciés, soit 9.33 0/0. Le Dr Fériss, médecin major de la marine, a examiné 501 marins, parmi lesquels il a trouvé 41 individus plus ou moins affectés d'anomalies dans la perception des couleurs, soit une proportion de 8.18 0/0. Holmgren, professeur à l'Université d'Upsal, a examiné, en 1876, 2 220 hommes appartenant à un régiment d'infanterie; sur ce nombre il en trouva 11 qui ne percevaient pas le rouge, 17 aveugles pour le vert, 32 qui étaient incomplètement viciés. Il y avait en tout 60 viciés, c'est-à-dire 2.7 0/0. Un autre examen ayant été fait sur un régiment d'artillerie de 100 hommes, il trouva 4 viciés. Un autre examen de 266 personnes lui fit découvrir 13 viciés, c'est-à-dire 4.8 0/0. En Finlande, le Dr Krohn a examiné le personnel attaché aux chemins de fer de son pays; il a trouvé, parmi 1 200 personnes examinées, 60 viciés, c'est-à-dire 5 0/0. Ces chiffres, que nous pourrions multiplier davantage, démontrent clairement qu'il y a en moyenne de 4 à 6 0/0 de personnes incapables de distinguer les couleurs. Cette proportion reste la même pour les employés de chemin de fer et ceux en général qui ont à obéir à des signaux colorés.

Y a-t-il là un danger pour la sécurité publique? Cela ne fait de doute pour personne, surtout si on remarque que la cécité des couleurs porte de préférence sur les couleurs rouge et verte. En effet, ces deux couleurs sont les plus importantes parmi celles qui sont employées comme signaux: le rouge signifie danger, le vert, attention. S'il y a danger d'employer sur les chemins de fer et dans la navigation des hommes ayant une vue avariée, a-t-on l'assurance que les compagnies de chemin de fer et de navigation prennent les moyens nécessaires de remédier à ce danger? Les recherches qui ont été faites à ce sujet, quoique incomplètes, nous permettent d'affirmer le contraire. L'examen de la vue des marins et des machinistes de chemin de fer n'est pas fait

du tout, ou il est fait d'une façon incomplète. Les compagnies qui confient à un officier supérieur, non médecin, la tâche délicate d'examiner la vue des ingénieurs, se font illusion sur la compétence de cet examinateur. Cette pratique est dangereuse pour plusieurs raisons :

1. Celui qui réellement est aveugle pour les couleurs, ou pour certaine couleur, peut passer inaperçu ; alors cet individu deviendra d'autant plus dangereux qu'on lui aura déclaré officiellement qu'il a une vue exacte.

2. Des personnes ayant un sens normal des couleurs peuvent être déclarées viciées, et exclues injustement du service.

3. L'examen de la vue ne doit pas porter seulement sur la perception des couleurs, il y a d'autres défauts de la vue qui doivent exclure du service des chemins de fer et de la marine. Ces différents cas exigent, de la part du médecin, des connaissances variées et exactes sur toutes les branches de l'ophtalmologie. Le maniement de l'ophtalmoscope, la théorie des couleurs, les lois de la réfraction appliquées à l'œil, doivent lui être familières,

Ce ne sont pas tous les médecins qui peuvent répondre à ces exigences, encore bien moins les personnes qui n'ont aucune notion de la physiologie et de la pathologie oculaire.

Nous en avons la preuve dans la manière dérisoire dont se font les examens de la vue des employés de quelques-unes de nos compagnies de chemins de fer. Ces examens, dans toute leur sévérité, consistent à mettre le candidat en épreuve à une certaine distance d'une planche colorée et à s'enquérir s'il distingue ou non les couleurs rouge, verte ou blanche employées ordinairement comme signaux. On nous a assuré que ce semblant d'examen n'était même pas toujours de rigueur.

Cette manière de procéder est incomplète et dangereuse. Le diagnostic de l'achromatopsie est plus compliqué que ne l'ont cru ceux qui ont reposé toute leur confiance dans les capacités des officiers supérieurs chargés de cette fonction.

On présente des objets colorés vivement à l'individu en examen, il peut répondre sans hésitation en désignant chaque couleur par son nom sans qu'il y ait certitude qu'il ne soit pas achromatope. Il faut que l'examen, pour être complet, porte aussi sur les teintes secondaires, les nuances faibles. Un individu aveugle pour une des trois couleurs fondamentales, arrive quelquefois à nommer justement la nuance vive de la couleur qu'il ne voit pas réellement ; il y parviendra, par artifice, c'est-à-dire en se rapportant aux propriétés que l'usage lui a appris à reconnaître à cette couleur. Il se trompe généralement sur les nuances faibles produites par l'addition du blanc, par la diminution de l'éclairage ou l'étendue de la couleur. L'achromatopsie partielle se révèle surtout par la composition des couleurs fondamentales qui sont vues. Ainsi l'achromatope pour le vert compose toutes ses couleurs avec le rouge et le violet ou le bleu selon Maxwell. Toutes les couleurs dans la composition desquelles entre le vert sont altérées à ses yeux, et vues d'une manière toute particulière. Le blanc résultant du mélange du rouge et du vert peut être rendu égal, pour l'œil normal, au blanc résultant du bleu et du jaune ; il n'en est pas de même de l'achromatope pour le vert.

Il s'en suit que l'achromatope partiel compose les couleurs à sa façon. Dans l'examen des personnes que l'on soupçonne atteintes de cette affection, il

Il faut se rendre compte des noms que l'achromatope donne aux différentes couleurs. C'est là une tâche assez difficile, attendu que le sujet examiné appelle souvent les couleurs par leur nom. Il ne faut donc pas se fier uniquement aux réponses des sujets examinés, il faut contrôler leur dire et avoir l'assurance, par un examen détaillé, qu'ils n'ont pas trompé et ne se sont pas trompés.

Ainsi, on peut considérer l'examen de la vue, tel que pratiqué par quelques-unes de nos Compagnies de chemin de fer, comme incomplet, et, par conséquent, inutile.

Au moment où il n'est question, dans nos journaux, que d'accidents de chemins de fer, et de réformes à adopter pour les prévenir, nous avons cru opportun d'attirer l'attention sur les faits plus hauts mentionnés, afin que les intéressés en tirent profit, s'il y a moyen.

Toute réforme acceptée volontairement ou imposée par le gouvernement, pour être efficace en ce qui regarde l'examen du sens de la vue, devrait être conforme aux résolutions qui ont été passées au congrès médical d'Amsterdam en 1879, et approuvées par le Congrès médical international de Londres en 1881. Pour être admis aux différents postes où il faut obéir à des signaux colorés, il faudrait, par conséquent, satisfaire aux conditions suivantes:

1. (*Sur les chemins de fer*). Pour être admis en qualité de conducteur ou de chauffeur, il faut être exempt d'inflammation des yeux ou des paupières; il faut que le champ visuel, la réfraction ou l'acuité visuelle soient normales; il faut que la perception des couleurs égale au moins les $\frac{4}{5}$ de l'état normal; il faut être exempt de cataracte et de toute maladie progressive de l'œil.

2. Pour être admis à d'autres postes dans le service des chemins de fer, il faut être exempt d'inflammation des yeux ou des paupières, de cataracte ou de maladie progressive; il faut que l'un des deux yeux soit normal sous le rapport de l'acuité visuelle et de la réfraction; il faut que la perception des couleurs soit au moins égale aux $\frac{2}{5}$ de l'état normal; pour l'autre œil, il faut que la vue ne soit pas diminuée au-delà de la moitié de l'état normal.

3. (*Dans la navigation*). Sur les vaisseaux, surtout ceux qui transportent des passagers, il doit toujours y avoir au gouvernail une personne ayant une vue parfaite des deux yeux, et ne portant pas de lunettes; de plus, il est nécessaire qu'il y ait au moins une autre personne aussi bien qualifiée pour surveiller.

4. Les mêmes emplois sur les vaisseaux marchands exigent au moins les $\frac{2}{3}$ d'une vision normale.

5. Toute personne chargée des signaux, tous les pilotes doivent avoir une vue normale, telle qu'indiquée plus haut à propos des conducteurs et des chauffeurs.

6. Les personnes hypermétropes, quoique satisfaisant à toutes les conditions d'une vue normale sous le rapport de l'acuité visuelle, du champ visuel et de la perception des couleurs, ne seront pas admises, si avant l'âge de 18 ans, ils ont une hypermétropie manifeste de 1 dioptrie.

7. Un nouvel examen devra être fait pour chaque employé à tous les 5 ans, après n'importe quelle maladie des yeux, après des traumatismes cérébraux ou des maladies cérébrales; en général, tous les employés ayant atteint l'âge de 45 ans devront subir un nouvel examen.

3. Ces examens doivent être faits par des médecins versés dans la pratique et les études ophthalmologiques.

Telles sont les résolutions qui ont été adoptées à différents congrès scientifiques, et mises en pratique par beaucoup de gouvernements et de compagnies de chemins de fer. Il est à souhaiter que, dans ce pays, on en comprenne toute l'importance et tout l'à-propos, et qu'on fasse bénéficier le public des avantages qui résultent nécessairement de mesures aussi sages et aussi prudentes.

LA GRIPPE OU INFLUENZA

La Grippe fait beaucoup parler d'elle au Canada depuis quelque temps. A la nouvelle que cette maladie parcourait l'Europe avec son caractère épidémique habituel, et qu'elle venait de franchir l'Océan Atlantique pour la République voisine, le peuple Canadien, d'ordinaire si indifférent à la marche des fléaux à travers le monde, s'est ému à la pensée qu'il pourrait bien se faire *gripper* par cette sournoise maladie. C'est pourquoi nous profitons de l'occasion pour dire ce que nous connaissons de la grippe ou influenza.

Vieille comme le monde, la grippe paraît avoir l'Asie pour berceau originel, Dans tous les siècles, à diverses époques, elle a parcouru l'Asie et l'Europe, elle a aussi passé sur l'Amérique, en décimant partout les populations.

Au XVIII^e et XIX^e siècle, les épidémies de la grippe paraissent avoir pris une tendance de plus en plus grande à la pandémie. En 1847, une épidémie passa sur l'Irlande, Londres, Paris et Nancy. Au dire de l'illustre médecin de Dublin, Graves, cette maladie fit alors plus de victimes que n'en avait jamais fait le choléra.

En 1827, une épidémie meurtrière de grippe chevaline sévit en Europe. En 1872, elle tua à New-York 16 000 chevaux.

Comme on le voit, la grippe frappe tous les êtres animés, l'homme dans sa demeure, l'oiseau dans l'air, comme les chats au coin du feu. Elle est de tous les climats et de toutes les saisons; cependant, les brusques variations thermiques et météoriques favorisent son apparition et son développement. Elle se répand par saccades irrégulières et des plus capricieuses. Il n'y a que l'atmosphère dont les influences soient assez générales et assez mobiles pour correspondre aux allures des épidémies de la grippe. N'a-t-on pas vu, en 1847, la grippe frapper du même coup Paris, Nancy et Londres, en 1780, l'Espagne et la Hollande?

La grippe atteint aussi bien le matelot au milieu de l'Océan que l'homme au milieu des champs. En 1780, n'a-t-on pas vu les flottes anglaises et belges, en pleine mer et sans communication avec la terre, être atteintes par la grippe qui sévissait alors en Europe? Avec cela, nous pouvons croire à son origine météorique.

La grippe frappe tous les rangs de la société; elle atteint les adultes de préférence aux enfants et aux vieillards. Sa physionomie varie suivant l'épidémie et les prédispositions individuelles. Elle évolue rapidement: sa durée varie entre 4 à 10 jours.

Simple, la grippe n'est pas grave ; mais ses complications sont souvent mortelles.

Maintenant, nous dirons ici que la grippe n'entre pas encore dans le cadre des maladies infectieuses ou contagieuses qui sont dues à des microbes, à des ferments animés ; la grippe semble être, jusqu'à présent, une maladie d'ordre cosmique, liée à la présence ou à l'absence, aux variations, dans un sens quelconque, d'un des principes du milieu atmosphérique.

En résumé, la grippe est une véritable pandémie, aussi générale dans sa production que l'est, dans ses effets, le milieu atmosphérique aux variations duquel elle est intimement liée.

DR J. I. DESROCHES.

L'HYGIENE A PARIS

Paris, pendant la période de l'Exposition, a joui d'une situation sanitaire vraiment remarquable, malgré l'accroissement de la population.

Loïn d'avoir une augmentation dans le chiffre de la mortalité, le rapport officiel présente une diminution assez notable due certainement aux excellentes conditions sanitaires dans lesquelles se trouve actuellement Paris.

Gloire à l'hygiène !

L'INFLUENCE DU RIRE

Un observateur a étudié le caractère des gens d'après leur manière de rire. D'après lui, les personnes qui rient en A sont franches, loyales, aimant le bruit et le mouvement, et sont, quelquefois, d'un caractère versatile et changeant.

Le rire en E est le propre des flegmatiques et des mélancoliques.

Le rire en I est celui des enfants, des personnes naïves, serviables, dévouées, timides, irrésolues.

Le rire en O indique la générosité et la hardiesse.

Evitez ceux qui rient en U ; ce sont les misantropes.

LA MOYENNE DE LA VIE

La moyenne de la vie est maintenant de cinquante-cinq ans aux Etats-Unis ; en Angleterre, elle est de cinquante ans dans les villes et de cinquante quatre ans dans la campagne. En Russie, la moyenne de la vie est de vingt-huit ans approximativement comme au Chili, tandis qu'à Ellobed, dans le Soudan, on compte une nouvelle génération tous les vingt-trois ans. La moyenne de la vie dans la Rome des Césars était de dix-huit ans, maintenant elle est de quarante ans. Dans les derniers cinquante ans, la moyenne de la vie a monté, en France, de vingt-huit ans à quarante-cinq ans et demi. Du temps de la reine Elisabeth, la moyenne en Angleterre n'était guère que de vingt ans.

Toute voie qui mène à la santé ne saurait être ni aspre ni chère.

(MONTAIGNE)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

TRAITÉ D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE par le docteur J. Rosenthal, professeur de physiologie et d'hygiène à l'Université d'Erlanger, traduit et annoté par le docteur H. Lavrand, professeur d'hygiène à la faculté catholique de Lille (France. — Vol. in 4^e. de 650 pages. Prix 15 francs.

Dans ce traité d'hygiène, l'auteur s'est occupé des modificateurs de la santé de l'homme, qui nous sont connus, et des moyens de nous opposer à leur action nuisible.

Ce livre a une valeur scientifique considérable. Notre excellent collègue et ami, M. Lavrand, qui a eu la gracieuseté de nous adresser cet ouvrage, voudra bien recevoir, avec nos sincères remerciements, nos plus chaleureuses félicitations pour le travail remarquable qu'il a accompli en traduisant et en annotant ce livre.

* *

AGONIE D'UNE SOCIÉTÉ, ou histoire d'aujourd'hui, tel est le titre d'un livre curieux publié par MM. Hamon et Bachot de Paris. Comme il n'entre pas dans le cadre de ce journal de faire une analyse de cet ouvrage, nous dirons seulement que c'est un dossier criminel de la juiverie en Europe. C'est une œuvre de conviction et bonne foi.

Nos félicitations aux auteurs, en particulier à notre excellent ami Hamon.

* *

CATECHISME D'HYGIÈNE PRIVÉE.—Le Journal d'Hygiène de notre éminent et honoré Collègue, M. le docteur de Piétra Santa, de Paris, dit ce qui suit au sujet du Catéchisme d'Hygiène Privée par le Dr J. I. Desroches : " Le savant auteur du Traité Elementaire d'Hygiène, que vous connaissez déjà, a eu l'heureuse pensée de compléter son livre, écrit à l'adresse des familles, des instituteurs et de M. Tout le Monde, en rédigeant un *catéchisme* par demandes et réponses, destiné à servir aux enfants pour des exercices de lecture et de mémoire."

" Notre cher Collègue de la Société a été grandement encouragé dans la réalisation de son programme par un vénéré prêtre canadien, Mgr Lafleche, qui pense avec raison : que l'hygiène et la morale, indissolublement unies, constituent les bases véritables de toute éducation.

Dans le chapitre consacré au travail, M. Desroches formule ainsi la demande et la réponse :

D. " Comment expliquez-vous la nécessité du travail ?

R. " Pour expliquer la nécessité du travail il importe de savoir que la vie n'est, en un certain sens, autre chose que le mouvement ; que tous les organes qui constituent les rouages de la machine humaine sont le siège de mouvements divers ; que l'harmonie fonctionnelle assure la santé ; que le travail intellectuel ennoblit le travail manuel, et que celui-ci rend le premier inoffensif. Avec cette connaissance, nous comprenons la nécessité du travail physique et du travail intellectuel."

Voilà bien la justification de l'épigraphe de ce charmant petit livre.

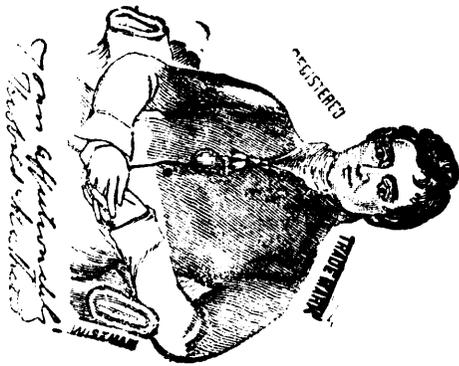
" Vulgariser sans abaisser "

A V I S

RAPPORTS SANITAIRES DES MUNICIPALITÉS

Messieurs les Secrétaires-Trésoriers de Municipalité qui n'ont pas encore envoyé au Bureau du Conseil Provincial d'Hygiène le Rapport sanitaire qui leur a été demandé par Circulaire, en date du 21 Août 1889, sont priés de le faire parvenir aussitôt que possible.

LE REMEDE DU
PERE MATHIEU!



L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL ENFIN TROUVE!

ENCORE UNE DECOUVERTE!

LE REMEDE DU PERE MATHIEU

guérit radicalement et promptement l'intempérance et détermine tout des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou de tout autre fête, liqueurs entrainées, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute Fièvre, Dyspepsie, Torpeur du fœtus, ayant une cause pure que l'intempérance.
Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la bouteille.

S. LACHANCE, seul propriétaire,
1538 et 1540 Rue Ste-Catherine, Montreal.

MAISON FONDÉE EN 1859.

HENRY R. GRAY,

CHIMISTE-PHARMACIEN

**144, - RUE ST-LAURENT, - 144
MONTREAL.**

*Médecins, Hôpitaux, Dispensaires, Couvents, Collèges, Universités,
etc., fournis de Drogues, Appareils chimiques à conditions
libérales, au prix du gros, qualité garantie.*

Guerison Souvent et Amélioration Toujours

— DE —

**LA CHORÉE, DE L'HYSTÉRIE,
DES CRISES NERVEUSES, DE LA DANSE DE ST-GUY**

Du Nervosisme qui fatigue si souvent

LES FEMMES AU MOMENT DE LA MENSTRUATION

ET DE

L'ÉPILEPSIE

PAR LES

DRAGÉES GELINEAU

Cette médication est en vente dans les principales pharmacies du Canada et chez

J. MOUSNIER Pharmacien

A SCEAUX, près Paris, FRANCE.

TRAITE Elementair D'HYGIEN PRIVEE:

Par le Dr J.-I. DESROCHES
MONTREAL

Un volume in-8° de 186 Pages.

PRIX : 50 CENTS

En vente chez tous les libraires.

ETABLI DEPUIS 1876.

.-G.-H. AR HABAULT

Artiste-Photographe

1694, Rue Notre-Dam

Spécialité : — Portraits grandeur Naturelle.
Artiste de New-York attaché à l'établissement. Voir spécimens de Portraits à l'Huile, Postels, Aquarelles, etc., etc.

Prix à la portée de toutes les bourses.



Le Stenographe Canadien

MENSUEL

Directeur-Gérant : J. DE LA ROCHELLE,

Boite de Poste, 1587, Montréal

Prix d'abonnement . . . \$1.00 par an.

SOURCE "DIVINA"

EAU MINERALE FERUGINEUSE, BROMO, IODUREE

L'Eau Minérale *DIVINA* est principalement recommandée contre les affections suivantes : Epilepsie, Vertiges, Migraine, Rhumatisme, Scrofule, Dyspepsie, Indigestion, Engorgement du foie, Gravelle, Calculs vésicaux et affections des reins en général. Cette Eau unique dans le pays pour la proportion considérable de *Bromure de Sodium* qu'elle contient est surtout et spécialement indiquée aux Epileptiques.

La quantité notable de *FER* qu'on y trouve lui donne des propriétés reconstituantes nettement marquées.

Parmi les nombreux certificats qui nous arrivent de toutes parts, nous en mentionnons quelques-uns qui parlent d'eux-mêmes.

D'après l'analyse ci-dessous, nous, médecins, certifions que cette Eau Minérale est incontestablement utile dans un grand nombre d'affections.

Hon. A.-H. PAQUET, M. D.

C.-E. LEMIEUX, M. D.

R.-L. McDONALD, M. D.

E.-P. LACHAPELLE, M. D.

	Par litre Gram.	Par gall. Grains		Par litre Grèms.	Par gall. Grains.
Chlorure de Sodium,.....	7.8706	551.68	Chlorure de Potassium,.....	0.5505	38.59
Bromure " "	5.6906	398.87	" " Lithium,.....	0.1040	7.29
Iodure " "	0.0917	6.42	" " Magnesium,.....	0.8302	58.18
Bicarbonate de Magnésie...	1.7079	119.72	" " Calcium	0.0213	1.49
" " Fer,.....	0.3570	18.01	" " Baryum,.....	Trices	
" " Chaux,.....	0.1234	8.61	Alumine,.....	0.5416	37.85
" " Manganes. 0.0041		0.28	Silice,.....	0.0784	5.46
Sulfate de Chaux,.....	Trace		Total,.....	17,880	1255.25
Phosphate de Soude,	0.0137	0.96			
Arsenite,.....	Traces				

N. FAFARD, Professeur de Chimie, Université Laval.

C.-A. PFISTER, Professeur de Chimie de la Faculté des Arts.

JOS. DAMPHOUSSE,

AGENT GENERAL,

29 RUE RIVARD, Montreal.

Médecines Patentées Françaises

C. ALFRED CHOUILLOU

No 30, Rue de l'Hopital

Telephone 1608.

MONTREAL.

Seul Agent au Canada pour les produits suivants :

H. FOURNIER & Co., PARIS
Belloc—Poudre et Charbon
Clerian—Perles d'éther, de Chloroforme, etc
Follet—Sirop de Chloral
E. Guyot—Goudron Guyot et Capsules de Goudron
Alf. Labarraque—Vin et Pilules
Regnault aîné—Pâte Pectorale
Roge—Poudre Purgative
Vallet—Pilules de Carbonate ferreux
Mouries—Ostein
L. Frere—Pilules et Granules

LEROY-TRINCIN, PARIS

Dr Franck—Véritables grains de Santé

R. TAETZ & Co., PARIS

Taetz—Capsules élastiques Russes à } *huile de Ricin et de foie de Morue.*
 COPAHU
 SANTAL

Dr Lasèze—Sirop de Dentition

LE PERDRIEL & Co., PARIS

C. le Perdriel { Toile Vesicante
 Thapsia
 Compresses
 Taffetas épispastique
 " Vulnéraire

Gressy—Fucoglycine

Sels de Lithine divers

GLIN & Co., PARIS.

Dr Clin { Capsules de Salicylate de Soude
 Capsules au Bromure de Camphre
 Pilules au Sulfate d'Atropine

Dr Rabuteau—Dragées de fer

Mathey-Caylus—Capsules diverses

Berthe—Sirop à la Codeine

Moussette—Liniment et Pilules

ED. FROGER, St-Hemy

Fabrique spéciale d'Objets de Pansements

Coton absorbant, naturel, phéniqué, etc.

A. SEGUIN, Bordeaux

ELIXIR, POUDRE ET PATE DENTIFRICES
 des R. R. P. Bénédictins de l'abbaye de
 Soulae (France)

Produits Veterinaires

MESTIVIER & Co., Paris

Géneau—Liniment pour les entorses, molettes, etc.

Steiner Freres—Pâte Phosphorée pour les rats.

GOUTTE, GRAVELLE, RHUMATISMES

Ne peuvent être guéris sans LITHINE

SELS GRANULÉS EFFERVESCENTS DE CH. LE PERDRIEL

Carbonate de LITHINE, Citrate de LITHINE, Benzoate de LITHINE,
 Salicylate de LITHINE, Bromhydrate de LITHINE

Débilité, Anémie, Maladies de l'Enfance

sont combattues avec succès par la

FUCOGLYCINE GRESSY.

C. Sirop possède les mêmes propriétés que l'huile de foie de morue tout en étant agréable au goût.

Exiger sur chaque produit la Marque : **LE PERDRIEL & Cie.**

Seul agent au Canada, C. ALFRED CHOUILLOU, Montréal.

Afin de vulgariser l'emploi des produits ci-dessus, il sera remis gratuitement des échantillons et brochures explicatives à MM. les Docteurs et Vétérinaires qui en feront la demande.

Encyclopédie d'Hygiène et de Médecine Publique

Directeur : M. JULES ROCHARD

COLLABORATEURS.—MM. Arnould, Bergeron, Bertillon, Brouardel, Léon Colin, Drouineau, Léon Faucher, Gariel, Armand Gautier, Grancher, Layet, Leroy de Mericourt, A. J. Martin, Henri Monod, Morache Napias, Nocard, Pouchet, Proust, De Quatre-fages, Richard, Riche, Eugène Rochard, Strauss, Vallin.

L'hygiène a pris, depuis quelques années, une importance et une extension considérables. Ce n'est plus une annexe de l'art de guérir, c'est une science à part qui a pour objet tout ce qui intéresse la santé publique et pour représentants tous ceux qui sont chargés de la sauvegarder. En élargissant son terrain, elle a développé ses moyens d'action. Elle a maintenant ses sociétés et ses congrès, ses journaux et ses revues. Chacune de ses branches a été l'objet de traités spéciaux ; mais nous n'avons pas de livre embrassant l'hygiène, dans son ensemble, avec tous les développements qu'elle comporte aujourd'hui. Un pareil ouvrage ne peut guère être rédigé par un seul homme. Le sujet est trop vaste et le terrain trop chargeant. Le travail collectif et simultané permet seul de représenter un tableau complet de l'hygiène contemporaine, dans un temps assez court pour que les différentes parties concordent entre elles. Ce sont là les raisons qui nous ont décidés à publier l'ouvrage que nous offrons au public.

Les nations étrangères nous ont devancés. Les États-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne, ont depuis longtemps des Encyclopédies d'hygiène qui traduisent fidèlement l'état de la science sanitaire dans leurs pays. Ces publications ne sont toutefois que des collections de monographies qui n'ont aucun lien entre elles, qui manquent d'harmonie, de profondeur et d'unité. Celle que nous publions sera rédigée d'après un plan tracé à l'avance et accepté par tous les collaborateurs qui ont bien voulu s'associer à cette œuvre, et dont la compétence et le mérite sont également reconnus. De cette façon l'ouvrage présentera, dans son ensemble, la méthode, l'homogénéité indispensable à toute œuvre didactique et chacune des parties sera traitée par l'auteur qui s'en sera le plus spécialement occupé.

L'Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique, se composera de dix livres distribués de la façon suivante :

- Livre I.* HYGIÈNE GÉNÉRALE.—Ch. I. Introduction anthropologique, par M. de Quatre-fages.—Ch. II. Démographie, par M. J. Bertillon.—Ch. III. Climatologie, par MM. Leroy de Mericourt et Eugène Rochard.—Ch. IV. Pathogénie, par M. Jules Rochard.—Ch. V. Épidémiologie, par M. Léon Colin.—Ch. VI. Epizootie, par M. Nocard.
- Livre II.* HYGIÈNE ALIMENTAIRE.—Chap. I. Aliments, par M. Pouchet.—Chap. II. Eaux potables, par M. Armand Gautier.—Chap. III. Boissons, par M. Riche.
- Livre III.* HYGIÈNE URBAINE.—Chap. I. Villes en générale, par M. Arnould.—Chap. II. Voie publique, par M. Arnould.—Chap. III. La ville souterraine, par Jules Rochard.—Chap. IV. Habitations, par MM. Léon Faucher, Richard, Vallin, Gariel.
- Livre IV.* HYGIÈNE RURALE, par M. Drouineau.
- Livre V.* HYGIÈNE HOSPITALIÈRE ET ASSISTANCE PUBLIQUE, par MM. Napias et A.-J. Martin.
- Livre VI.* HYGIÈNE INDUSTRIELLE, par M. Layet.
- Livre VII.* HYGIÈNE MILITAIRE, par M. Morache.
- Livre VIII.* HYGIÈNE NAVALE, par M. Jules Rochard.
- Livre IX.* HYGIÈNE INFANTILE, par M. Bergeron.
- Livre X.* HYGIÈNE INTERNATIONALE ET ADMINISTRATIVE.—1re partie, par MM. Brouardel et Proust.—2e partie, par M. Henri Monod.

L'Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique, a pour but de donner aux médecins les connaissances qui leur sont indispensables pour s'acquitter de leurs fonctions. Elle est également destinée à servir de guide à aux administrations, aux conseils d'hygiène et de salubrité et à les éclairer sur toutes les questions qui sont de leur ressort. Elle paraîtra par fascicule de dix feuilles et dans un laps de trois ans. Elle comprendra environ huit volumes in-octavo raisin de 800 pages en moyenne. Indépendamment de la table alphabétique qui sera annexée à chaque volume, une table alphabétique très détaillée sera placée à la fin de l'ouvrage, pour faciliter les recherches.

AVIS.—A partir du 1er juin, il paraît chaque mois un fascicule de dix feuilles, avec figures et planches ; les fascicules 1 à 4 sont en vente. Prix de chaque fascicule 3 fr. 50.—Souscription à forfait à l'ouvrage complet 120 francs.—Envoi franco par la poste, contre un mandat